

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 896

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Investigations

La fin de l'an 1987 restera gravée dans la mémoire des Neuchâtelois par deux événements: l'élection de René Felber à Berne et la déconfiture de Dubied à Couvet. Aucun rapport, en apparence, entre ces circonstances disparates, l'une joyeuse, l'autre lamentable. Et pourtant...

L'entrée d'un nouveau ministre au Conseil fédéral suscite l'intérêt légitime des médias. On l'interroge lui-même à tour de bras. On interpelle ses proches et ses amis. On veut tout savoir sur son compte. Voyageant en politique depuis un quart de siècle avec l'élu, dans le même canton et le même parti, j'ai reçu mon compte d'appels de journalistes. J'y ai répondu très volontiers, mais plusieurs de mes interlocuteurs ont stupéfait ma naïveté. Ils ne s'intéressaient guère à l'évolution de cette carrière, pourtant assez remarquable. L'objet de leur curiosité, c'était dans quelles «affaires» il aurait pu se trouver compromis, ou sinon lui du moins sa femme ou l'un ou l'autre de ses enfants. Tel quel.

Ces enquêtes-là, cyniques sur le fond et insolentes quant à la forme, relèveraient paraît-il d'un nouveau style de journalisme qualifié d'investigation. Et il est vrai que M. Delamuraz, Mme Kopp et hier encore Christian Grobet ont systématiquement passé à la casserole lors de leurs candidatures respectives.

Le procédé, tout scandaleux qu'il soit, n'a même pas la vertu de l'inédit. Dans la *Sentinelle* du 27 février 1925, Charles Naine conte avec humour qu'on lui fait la réputation de n'être qu'un vulgaire maquereau, propriétaire entre autres d'une grande ferme en Algérie et d'un riche élevage de moutons au Cap. E.-Paul Graber, poursuit Naine, a quant à lui engrangé des cochons avec du lait pendant la guerre de 1914 et possède quelque part au Valais un chalet princier. N'étant pas né à l'époque de l'article, je n'ai rien su de ces nouvelles. Mais je me rappelle qu'au temps du Front populaire, mes honnêtes parents croyaient dur comme fer que M. Blum, socialiste, millionnaire et juif, ne mangeait chez lui que dans de la vaisselle d'or et possédait en immobilier des rues entières de Lausanne. Ils n'avaient pas inventé ces fables. Plus prosaïques, ils lisaien *La Suisse libérale* que leur employeur leur servait d'office à ses frais. Le journalisme d'investigation n'a pas seulement derrière lui une longue pratique de la calomnie. Il «investigue» selon des méthodes sélectives même lorsqu'il

dit la vérité. L'affaire des caisses noires ne nous a pas valu que de connaître au franc près le revenu de membres de l'exécutif bernois, mais celui de tous les conseillers d'Etat que compte la Suisse. Le treizième mois prévu, à tort ou à raison, pour les magistrats vaudois a provoqué une avalanche de tableaux statistiques. Les départs de MM. Schlumpf et Aubert ont mis la puce à l'oreille sur les retraites servies aux anciens conseillers fédéraux. On débat aussi volontiers du sort matériel des fonctionnaires, des instituteurs, des pasteurs, des enseignants universitaires. Et ainsi de suite. Que ce rappel ne crée aucune équivoque: le peuple a le droit de savoir ce qu'il paie à ses élus et à ses serviteurs. Il ne s'agit que de l'un des aspects de la transparence démocratique.

Mais voici qu'en janvier dernier, M. François Reber, député radical et conseiller général de Neuchâtel, constate dans une proposition réglementaire, donc publique, d'aide de la ville aux licenciés de Dubied, que le chef de la maison, actionnaire majoritaire, a bénéficié

en 1986 d'un revenu déclaré de 450 000 francs. Soulignons-le d'emblée: ce chiffre n'a rien d'exceptionnel et l'on a vu bien pire chez les faillis de l'horlogerie. Mais qui le sait? Personne. La presse investigatrice, intarissable sur les hommes politiques et qui parfois fouille dans les poubelles, ne s'intéresse pas aux gains que s'octroient les maîtres de forge et les banquiers. Elle ne pose pas davantage de questions sur les honoraires perçus durant des années par des membres de conseils d'administration qui ont couvert des gestions désastreuses. En foi de quoi le propos de M. Reber a été enseveli sous le blanc linceul d'un pieux silence. Le mur de la vie privée des citoyens engagés subit de sévères coups de bouloir. Le mur de l'argent reste intact. Ce n'est pas un «détail», selon un mot désormais célèbre.

P.-S.: Ces lignes étaient écrites lorsque le service de presse du PSS a répercute des ragots sur le mari de Mme Kopp et que la droite bâloise a diffamé la candidate socialiste au Conseil d'Etat. Décidément, le mur de la débilité demeure aussi solide dans certains états-majors politiques que celui de l'argent ailleurs.

René Meylan

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. René Meylan, neuchâtelois, est ancien conseiller d'Etat et aux Etats.

SOLICITUDE

La NZZ au secours de la classe ouvrière

(y) Qui va défendre la classe ouvrière helvétique après la «débâcle électorale» des socialistes en automne dernier? La question préoccupe certes l'Union syndicale suisse, qui a pris sa part à l'échec de plusieurs de ses porte-parole aux Chambres fédérales, mais aussi la nouvelle gazette du tout Zurich patronal radical, qui étaie depuis plusieurs semaines, à longueur de colonnes, une sollicitude aussi émouvante que soudaine pour les salariés de ce pays. Sous différentes signatures, la *NZZ* décrit complaisamment le «désarroi du PSS», dénonçant la paralysie de ses dirigeants, incapables d'analyser lucidement la situation, et plus encore d'établir une stratégie efficace pour y faire face à plus long terme. La *Wochen-Zeitung*, d'habitude particu-

lièrement sévère à l'égard de ceux qui se situent à sa droite immédiate, s'offre le plaisir de prendre la défense du PSS dans son édition du 19 février 1988. A force de répéter que le Parti socialiste aborde son deuxième centenaire à bout de forces, la *NZZ-ouvrière* souhaite manifestement faire du PSS ce parti croupion qu'il n'est en aucune manière aujourd'hui, mais qu'il pourrait bien devenir rapidement s'il suivait les inquiets conseils émanant de la Falkenstrasse (siège de la *NZZ*).

P.-S.: Décidément, la sollicitude à l'égard du PSS se porte bien. Voyez l'éditorial de Denis Barrelet paru dans 24 heures de lundi dernier 22 février. Si le Parti socialiste ne se ressaisit pas après tout ça... ■